

Gabon-Unesco/Séance de travail entre la directrice générale de l'Unesco et des membres du gouvernement, hier

L'amplification de la coopération au menu des échanges

F.B.E.M
Libreville/Gabon

PRÉSENTE dans notre pays depuis mercredi dernier, la directrice générale de l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay, a eu une séance de travail hier avec les ministres gabonais concernés par la coopération avec cet organisme onusien (Éducation nationale, Enseignement supérieur, Protection sociale, Affaires étrangères, Commerce, Communication et Budget), à la salle de réunion interministérielle. Au menu des échanges, le bilan de la coopération entre le Gabon et l'Unesco, et les possibilités de consolider ce partenariat, voire de l'amplifier, au travers de projets existants ou en perspective. Tout ceci, dans le cadre d'un plan couvrant la période allant de 2018 à 2022. La séance de travail d'une heure d'horloge a été satisfaisante pour les uns et les autres.

Elle a, en effet, permis à chaque membre du gouvernement de décliner à la patronne de l'Unesco les projets majeurs sur lesquels il attend l'appui (financier, technique, relationnel, etc.) de l'organisation onusienne.

Avec, en filigrane, une dominance pour les projets ayant trait aux Nouvelles technologies de l'information et de la Communication (NTIC).

C'est le cas du démarrage de la phase 2 du projet "Train my generation", que les ministres de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguilet Obame, de l'Enseignement supérieur, Guy-Bertrand Mapangou, et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot, ont largement évoquée. Soit une initiative qui va dans le sens de l'éducation des jeunes Gabonais au numérique et aux métiers du numérique, et qui est portée par l'État, l'Unesco, et le partenaire privé qu'est Airtel.

C'est d'ailleurs un type de coopération que les uns et les autres ont convenu d'explorer davantage, parce que faisant aussi intervenir des capitaux privés, au-delà des financements étatiques et de l'Unesco.

Entre autres appuis souhaités par les ministres, celui pour la collecte de données, en vue de l'établissement d'une carte scolaire au Gabon. Comme celui pour la vulgarisation, via les TIC, de la production scientifique nationale. Mais aussi, l'appui dans l'établissement des plans de développement à l'endroit des collectivités locales, dans le cadre de la décentralisation. Ou enfin, que l'Unesco accompagne notre pays dans la mise en œuvre des transformations sociales arrêtées pour la lutte contre la pauvreté.

Au sortir des échanges, Mme Azoulay a salué "la vision claire" des membres du gouvernement quant aux projets menés à terme avec l'Unesco. « (...) C'est très im-



Photo : F.M.MOMBO

Les échanges entre les responsables gabonais et de l'Unesco ont tourné autour de la consolidation de la coopération entre notre pays et cette agence onusienne.

portant, parce que nous voyons bien qu'il y a des facteurs de réussite quand nous travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements. On part de

leurs projets et on voit comment on peut les soutenir», a-t-elle indiqué à la presse.

L'Unesco a plus de 57 ans de coopéra-



Photo : F.M.MOMBO

En quittant la salle interministérielle, Mme Audrey Azoulay a reçu un présent du Gabon, des mains du ministre d'Etat Paul Biyoghe Mba.

tion avec le Gabon. Son mandat s'articule autour de l'éducation, de la culture, des sciences et de la liberté d'information.



Photo : F.M.MOMBO

Les deux délégations, avec la directrice générale de l'Unesco au 1er rang (2e par la gauche), posant au sortir de la séance de travail.

Pâques/Communiqué du ministère du Travail

Dimanche 1er et lundi 2 avril, fériés chômés et payés

LE ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Insertion des jeunes porte à la connaissance des employeurs et des travailleurs que, conformément aux dispositions du Décret n°00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998, réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son Article 2 par le Décret n°000484/PM/MTE du 26 mai 2004, **les journées du dimanche 1er et du lundi 2 avril 2018**, célébrant respectivement la Pâques et le lundi de Pâques, sont déclarées, **fériées chômées et payées** sur toute l'étendue du territoire national.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 1^{er} TRIMESTRE 2018

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 1^{er} trimestre 2018, le 16 mars 2018.

A cet effet, **les Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS)** seront disponibles en ligne le vendredi 23 mars 2018 et peuvent être récupérées à partir du site www.cnamgs.ga ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Edjéj.

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration) sont reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**, ou se rendre directement à la **Direction du Recouvrement et du Contentieux**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Pour rappel, les cotisations du 1^{er} trimestre 2018 sont exigibles du **1^{er} au 30 avril 2018**.

Les taux de cotisations sont les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA.

LA CNAMGS vous remercie d'avance et compte sur le respect de ces dispositions pour assurer à tous le meilleur service.



Fait à Libreville, le 19 mars 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE

Echangez avec nous sur [facebook/cnamgs](https://www.facebook.com/cnamgs)

CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

